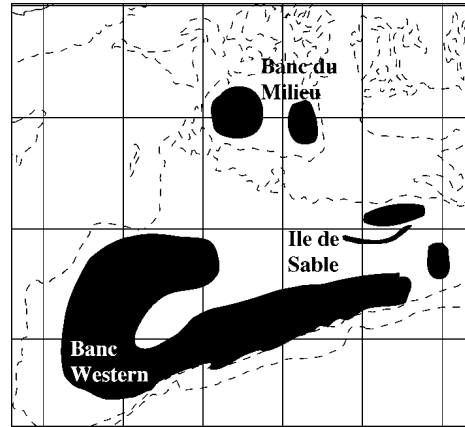


Pétoncle de l'est du plateau néo-écossais



Renseignements de base

Le pétoncle, *Placopecten magellanicus*, vit dans l'Atlantique nord-ouest, du cap Hatteras jusqu'au Labrador. Les pétoncles se rassemblent en bancs et les concentrations exploitables sont appelées gisements. Les principales zones d'activité de pêche en haute mer sont le banc Georges, le plateau néo-écossais (banc du Milieu, banc de l'île de Sable, banc Western, banc Browns et banc German) et le banc de Saint-Pierre. Les pétoncles préfèrent un fond de sable et de gravier et se tiennent à des profondeurs variant entre 35 et 120 m.

Les pétoncles ont des sexes séparés. Ils atteignent la maturité à l'âge 2. La gonade de la femelle est rouge, tandis que celle du mâle est blanc crème. La principale période de reproduction se situe entre août et octobre. Les oeufs fécondés passent par plusieurs stades dans la colonne d'eau avant de s'établir au fond après 30 à 60 jours.

La croissance est déterminée en fonction de la disposition des anneaux annuels sur la coquille. Le rythme de croissance varie d'une région à l'autre et est influencé par la saison, la profondeur et la température.

Les bateaux de pêche hauturière du pétoncle mesurent entre 27 et 46 m de longueur hors tout. La flottille hauturière utilise la drague à pétoncle New Bedford, mesurant entre 4 et 4,9 m de largeur. Les bateaux utilisent deux dragues simultanément, une de chaque côté.

La pêche

Débarquements (tonnes)

Année	80-89	1992	1993	1994	1995	1996
Moy.						
TAC*	-	-	-	150	150	175
Sab/West	230	480	190	100	130	165
Milieu	30	40	55	15	20	10

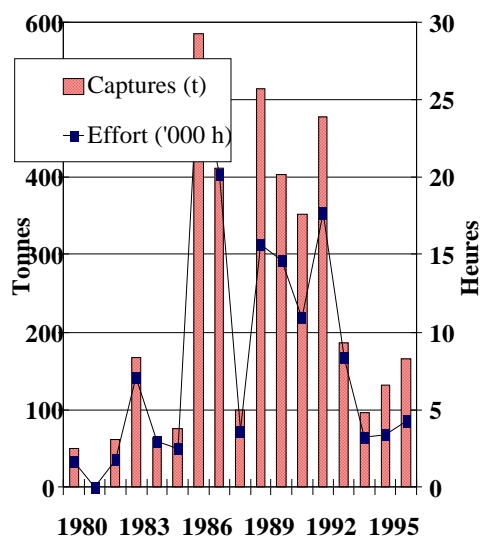
* - TAC des deux zones

Les gisements de pétoncles du plateau néo-écossais permettent à la flottille hauturière de pêcher ailleurs que sur le banc Georges, bien que les taux de capture soient plus faibles dans l'est du plateau. Autrefois, la pêche était pratiquée en concurrence. La limitation de l'accès et un compte de 45 chairs par 500 g étaient les deux principales mesures de gestion avant 1994. Depuis, la pêche est assujettie à des quotas.

Les zones de pêche du pétoncle dans l'est du plateau néo-écossais (banc du Milieu, banc de l'île de Sable et banc Western) ont été

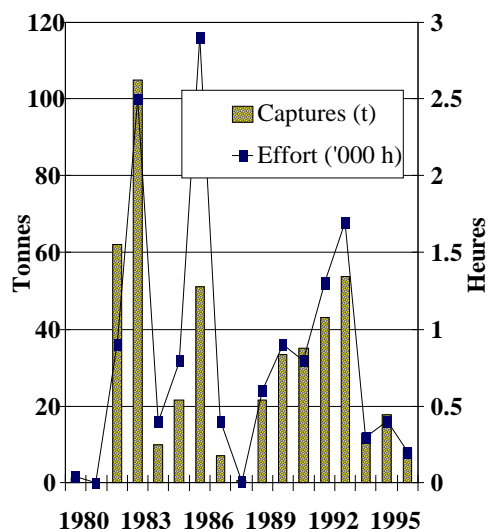
regroupées sous un même plan d'allocation. La limite de capture était basée sur la tranche inférieure des prises entre 1980 et 1994. Le TAC a été fixé à 150 t en 1994-1995 et à 175 t en 1996. La zone du banc de l'île de Sable et du banc Western est celle qui comporte les plus importants gisements de pétoncles. Ils s'étalent sur environ 3 500 km². La plupart des **débarquements** proviennent de la zone de l'île de Sable et du banc Western. Les captures demeurent inférieures à la moyenne à long terme de 250 t. L'**effort** a suivi la même tendance que les prises, ayant augmenté de 20 % entre 1995 et 1996.

Sable / Western



Le banc du Milieu est un banc peu profond où on trouve des densités commerciales de pétoncles sur une superficie de 900 km². Les prises ont généralement diminué durant la période précédant l'imposition de TACs. Cela peut indiquer un déclin dans l'abondance (productivité). Récemment, les **captures** sont passées de 20 à 55 t, avant de baisser sous 20 t en 1994. Moins de 10 des 175 t du TAC provenaient du banc du Milieu en 1996. Il s'agit d'une réduction de 50 % par rapport à 1995. L'effort a aussi diminué dans la même proportion.

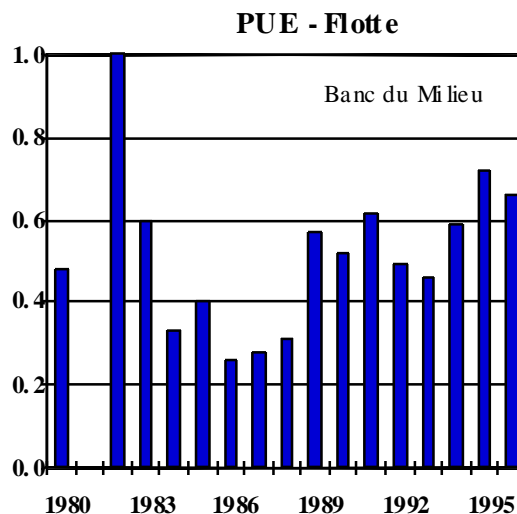
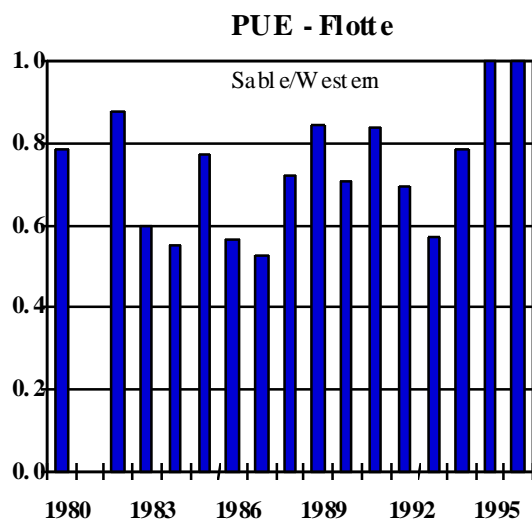
Banc du Milieu



État de la ressource

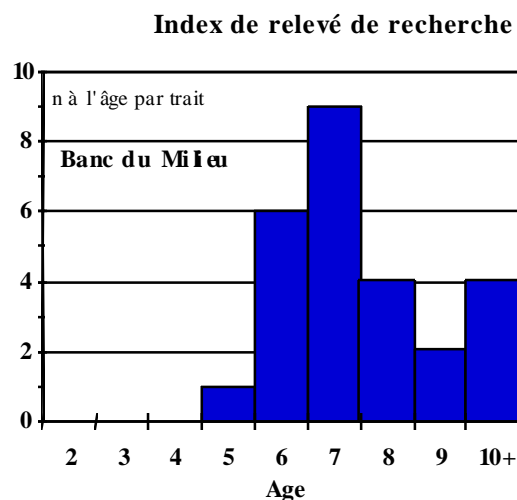
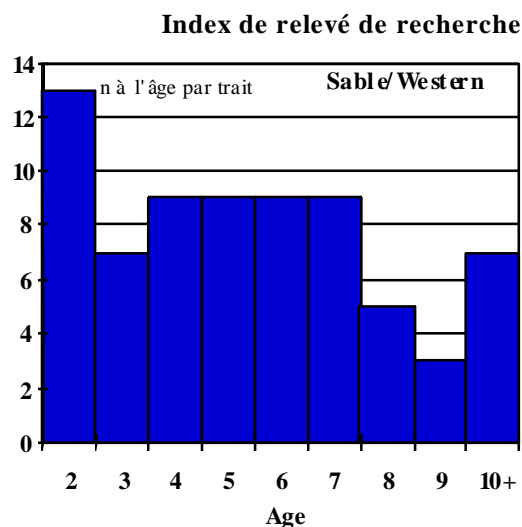
Les journaux de bord fournissent des données sur les prises et l'effort à partir desquelles on peut évaluer le taux de capture (PUE). Les débarquements sont contrôlés à quai. On prélève des échantillons à quai afin de déterminer la répartition par taille. Des relevés de recherche permettent d'établir le nombre moyen de pétoncles selon l'âge par trait normalisé. Les **PUE**, la grosseur des chairs dans les captures et les indices d'abondance estimés au moyen du relevé de recherche servent à déterminer l'état du stock.

Après une période d'exploration du banc Western et du banc de l'île de Sable au début des années 1980, les débarquements ont augmenté, mais les PUE sont demeurées faibles. En 1994, l'établissement d'une limite de capture de 150 t a été appuyée par l'industrie, en vue de permettre au stock de se rétablir. Les PUE en 1994, première année de mise en application des quotas, étaient supérieures de 40 % à celles de 1993. Elles se sont améliorées encore une fois de 14 % entre 1994 et 1995, mais sont demeurées inchangées en 1996. Le plus récent taux de capture est le plus élevé enregistré depuis 1980.



Le **relevé de recherche** de 1996 révèle une légère diminution de la densité (16 %) des recrues (>âge 5) et de la biomasse (10 %) par rapport à 1995. La densité des prérecrues s'est améliorée, surtout celle des pétoncles d'âge 2 (classe d'âge de 1994).

Les **indices du taux de capture des relevés de recherche** révèlent une faible abondance des pétoncles, sauf dans le cas du premier relevé, en 1983. Vu le rendement relativement faible de la pêche, le relevé n'a pas été effectué tous les ans. Les résultats du plus récent indiquent la persistance de la faible densité des recrues. Au cours des trois dernières années, l'abondance des prérecrues (<âge 5) a été extrêmement faible par rapport à celle du banc de l'île de Sable et du banc Western.



Le **taux de capture de la pêche commerciale** sur le banc du Milieu a diminué légèrement de 1995 à 1996. Pourtant, le taux de 1996 demeure le troisième plus élevé enregistré depuis 1980.

Perspectives

Le rendement de la pêche dans la région des bancs de l'île de Sable et Western a très peu changé entre 1995 et 1996. Le taux de capture a été limité par des TAC. Le relevé de 1996 révèle que l'abondance des prérecrues s'améliore. Il y a eu une légère diminution de la densité et de la biomasse des recrues. Les prises devraient être maintenues aux niveaux actuels afin de ne pas compromettre la réhabilitation du stock.

Le recrutement sur le banc du Milieu semble sporadique. Le potentiel de la ressource est limité puisque seule une petite zone localisée comporte un gisement de pétoncles exploitable de façon soutenue. Les niveaux de capture devraient être maintenus au minimum pour protéger la biomasse présente.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

Communiquez avec : Ginette Robert
Division des invertébrés
1707, rue Lower Water
C.P. 550, Halifax
(Nouvelle-Écosse) B3J 2S7

Téléphone : (902) 426-2616
Télécopieur : (902) 426-1862
C-élec. :
G_Robert@bionet.bio.dfo.ca

Référence

Robert, G. et M.A.E. Butler, 1997. Scallop stock status for 1996 — Eastern Scotian Shelf and German Bank. MPO. Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks. Doc. rech. 97/49.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante:

Processus consultatif régional des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, succursale B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
C-élec. : v_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

An English version is available on request at the above address.

